

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

Page

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
Évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13



Mongiat·Bernucci

S.E.N.C.R.L./LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada**, qui comprennent l'état de la situation financière au **31 décembre 2015**, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres information explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimation comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada** au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal (Québec)
Le 11 mars 2016

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonds d'Administration Générale	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	2 0 1 5	2 0 1 4
Produits					
Cotisations des membres	650 393 \$	- \$	- \$	650 393 \$	581 855 \$
Subventions	78 000	-	-	78 000	167 000
Revenus provenant des programmes	22 558	-	-	22 558	8 260
Dons pour programmation et autres	15 841	-	-	15 841	21 815
Intérêts	7 465	308	1 481	9 254	14 230
Symposium	48 680	-	-	48 680	-
Commandites de symposium	60 000	-	-	60 000	144 000
Commandites de conférence	-	-	-	-	110 213
Conférence	-	-	-	-	-
	<u>882 937</u>	<u>308</u>	<u>1 481</u>	<u>884 726</u>	<u>1 047 373</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	378 866	-	-	378 866	375 992
Honoraires professionnels	113 857	17 968	-	131 825	126 450
Frais de symposium	107 386	-	-	107 386	-
Subventions et contributions	52 000	-	-	52 000	52 000
Loyer	46 119	-	-	46 119	44 586
Développement et programmes des membres	30 004	-	-	30 004	14 116
Frais de voyage et de représentation	27 863	-	-	27 863	29 840
Services de traduction	24 775	-	-	24 775	17 860
Communications	12 927	-	-	12 927	6 019
Publications	10 370	-	-	10 370	8 150
Soutien informatique	10 270	-	-	10 270	12 935
Fournitures de bureau	9 690	-	-	9 690	8 122
Conseil d'administration	9 271	-	-	9 271	3 495
Téléphone	6 161	-	-	6 161	7 454
Abonnements	4 449	-	-	4 449	1 277
Développement professionnel	3 957	-	-	3 957	3 406
Divers	2 840	-	-	2 840	3 041
Frais postaux et de livraison	2 377	-	-	2 377	2 446
Services financiers	2 102	-	-	2 102	990
Assurances	2 091	-	-	2 091	2 111
Amortissements des immobilisations corporelles	1 382	-	-	1 382	1 219
Frais de conférence	-	-	-	-	223 026
Développement du site Web	-	-	-	-	1 075
	<u>858 757</u>	<u>17 968</u>	<u>-</u>	<u>876 725</u>	<u>945 610</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>24 180 \$</u>	<u>(17 660) \$</u>	<u>1 481 \$</u>	<u>8 001 \$</u>	<u>101 763 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonds d'Administration Générale	Investis en Immobilisations Corporelles	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	Avec Affectations d'Origine Interne
SOLDE AU DÉBUT	418 038 \$	3 262 \$	- \$	- \$	400 000 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	25 562	(1 382)	(17 660)	1 481	-
Investissement en immobilisations corporelles	(3 568)	3 568	-	-	-
Virements interfonds (note 7)	(400 000)	-	300 000	500 000	(400 000)
SOLDE À LA FINS	<u>40 032 \$</u>	<u>5 448 \$</u>	<u>282 340 \$</u>	<u>501 481 \$</u>	<u>- \$</u>
					<u>821 300 \$</u>
					<u>2015</u>
					<u>2014</u>
					719 537 \$
					8 001
					101 763
					821 300 \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2015

	Fonds d'Administration Générale	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	2 0 1 5	2 0 1 4
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	452 593 \$	-	-	452 593 \$	581 779 \$
Dépôts à terme et intérêts courus (note 10)	-	270 308	501 481	771 789	511 336
Débiteurs (note 3)	31 693	-	-	31 693	33 630
Frais payés d'avance	19 974	-	-	19 974	16 632
Créances interfonds (note 7)	(107 032)	107 032	-	-	-
	397 228	377 340	501 481	1 276 049	1 143 377
Immobilisation corporelles (note 4)	5 448	-	-	5 448	3 262
	<u>402 676 \$</u>	<u>377 340 \$</u>	<u>501 481 \$</u>	<u>1 281 497 \$</u>	<u>1 146 639 \$</u>
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	29 394 \$	-	-	29 394 \$	18 051 \$
Apports reportés (note 5)	303 965	-	-	303 965	284 288
Dons reportés	23 837	-	-	23 837	-
Subventions reportées (note 6)	-	95 000	-	95 000	23 000
	357 196	95 000	-	452 196	325 339
Actif net					
Non affectés	40 032	-	-	40 032	418 038
Investis en immobilisations corporelles	5 448	-	-	5 448	3 262
Avec affectations d'origine interne	-	282 340	501 481	783 821	400 000
	45 480	282 340	501 481	829 301	821 300
	<u>402 676 \$</u>	<u>377 340 \$</u>	<u>501 481 \$</u>	<u>1 281 497 \$</u>	<u>1 146 639 \$</u>
Engagement contractuel (note 9)					

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2 0 1 5</u>	<u>2 0 1 4</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	8 001 \$	101 763 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissements des immobilisations corporelles	1 382	1 219
Intérêts courus	<u>20</u>	<u>2 532</u>
	<u>1 402</u>	<u>3 751</u>
	9 403	105 514
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 8)	<u>125 452</u>	<u>(14 487)</u>
	<u>134 855</u>	<u>91 027</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 568)	(1 460)
Dépôts à terme	<u>(260 473)</u>	<u>-</u>
	<u>(264 041)</u>	<u>(1 460)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(129 186)	89 567
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>581 779</u>	<u>492 212</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>452 593 \$</u>	<u>581 779 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

1. **STATUT**

Le 18 août 1999, Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'association) a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a fait application et a obtenu un Certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des apports reportés, des dons reportés et des subventions reportées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'état des produits et des charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions à l'état des produits et des charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés à l'état des produits et des charges sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisation des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et symposium et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 1 5</u>	<u>2 0 1 4</u>
Sommes à recevoir de l'État	17 704 \$	20 060 \$
Débiteurs	<u>13 989</u>	<u>13 570</u>
	<u>31 693</u> \$	<u>33 630</u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2 0 1 5 Valeur</u>	<u>2 0 1 4 nette</u>
Mobilier de bureau	21 468 \$	17 722 \$	<u>3 746</u> \$	548 \$
Matériel informatique	<u>37 845</u>	<u>36 143</u>	<u>1 702</u>	<u>2 714</u>
	<u>59 313</u> \$	<u>53 865</u> \$	<u>5 448</u> \$	<u>3 262</u> \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2 0 1 5</u>	<u>2 0 1 4</u>
Solde d'ouverture	284 288 \$	210 047 \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(284 288)	(210 047)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>303 965</u>	<u>284 288</u>
Solde de clôture	<u>303 965 \$</u>	<u>284 288 \$</u>

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent principalement le premier versement d'une subvention de trois ans destinée à couvrir les charges de fonctionnement du plan intitulé *Communiquer la Valeur et le Rôle du Secteur Philanthropique aux Canadiens*. Les subventions reportées en 2014 représentent les subventions destinées à couvrir les charges du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités dont l'achèvement a eu lieu en 2015.

	<u>2 0 1 5</u>	<u>2 0 1 4</u>
Solde d'ouverture	23 000 \$	65 000 \$
Plus: montant reçu pour l'exercice en cours	95 000	75 000
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	<u>(23 000)</u>	<u>(117 000)</u>
Solde de clôture	<u>95 000 \$</u>	<u>23 000 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

7. VIREMENTS INTERFONDS ET SOLDES DES FONDS AVEC AFFECTATIONS
D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exercice, le conseil d'administration de l'association a procédé avec l'affectation d'origine interne de ressources totalisant 800 000\$. De ce montant, 300 000\$ est destiné aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux et 500 000\$ est destiné à couvrir les éventualités. Ces ressources ont été transférées du fonds d'administration générale au fonds de réserve d'opportunité et au fonds d'urgence respectivement.

Les créances interfonds au 31 décembre 2015 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2 0 1 5</u>	<u>2 0 1 4</u>
Débiteurs	1 937 \$	(19 896)\$
Frais payés d'avance	(3 342)	(4 861)
Créditeurs et frais courus	11 343	(21 971)
Apports reportés	19 677	74 241
Subventions reportées	72 000	(42 000)
Dons reportés	<u>23 837</u>	<u>-</u>
	<u>125 452 \$</u>	<u>(14 487) \$</u>

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'association en vertu de baux totalisent 117 135\$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants:

2016	\$	46,854
2017	\$	46,854
2018	\$	23,427

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice étaient de 0,85% (1,55% en 2014) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.